



Caisse de l'industrie de la construction (CIC)
Caisse AVS 66.2 – Entrepreneurs Genève

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch
CCP 12-4493-3

N/Réf. / PV / 006 / 3541
Tél. 022 949 19 69

Genève, le 4 juin 2013

COTISATIONS VARIABLES DE L'USPI Genève

Madame, Monsieur,

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier – USPI – Genève du 23 mai 2013, nous vous informons que le taux des cotisations variables des employé(e)s de régie reste inchangé.

Nous vous rappelons que ce taux (0,65 %) est perçu sur la masse des salaires déclarés en acompte ou en réel.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Caisse de l'industrie de la construction

Pierre Valet
Responsable du département Entreprises

PV/06.2013